

**Question écrite de M. Toussaint : Espaces-jeux sur notre territoire.**

Pour le plus grand bonheur de nos petits mais aussi des grands, plusieurs aires de jeux de qualité jonchent le territoire de notre commune (dispersées dans ses parcs et jardins).

Interpellé par un article de presse sur l'état des infrastructures en question à travers le pays, je souhaiterais adresser trois questions précises au Collège :

- Les équipements de jeux font-ils l'objet d'entretiens réguliers à Uccle ?
- Des contrôles d'une autorité supérieure ont-ils déjà été effectués ? Et si oui, quelles en ont été les conclusions ?
- Enfin, avons-nous déploré des accidents ces dernières années ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

**Réponse**

**Les équipements de jeux font-ils l'objet d'entretiens réguliers à Uccle ?**

Les équipements de jeux sont régulièrement surveillés et entretenus par les équipes du Service Vert communal.

Lorsqu'une pièce est défectueuse, elle est également immédiatement remplacée par la firme qui a placé le jeu. Les gardiens de parcs procèdent à une inspection visuelle quasi journalière et le moindre problème nous est immédiatement signalé. Enfin, les jeux sont en général nettoyés une fois par an et repeints tous les 3 ans.

**Des contrôles d'une autorité supérieure ont-ils déjà été effectués ? Et si oui, quelles en ont été les conclusions ?**

Chaque année un contrôle complet de TOUTES les aires de jeux situées dans les parcs et espaces verts est réalisé par une firme agréée « type AIB Vincotte ». Celle-ci remet au Service Vert un rapport par aire de jeux avec une série de remarques et/ou recommandations. Dès réception de ce rapport, le Service Vert procède aux diverses réparations et entretiens préconisés. Au besoin, certains jeux sont remplacés par des neufs.

**Enfin, avons-nous déploré des accidents ces dernières années ?**

Aucun accident ni problème grave n'a heureusement été constaté jusqu'à ce jour.